

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

—► le contrôle des comptes annuels de l'association "ESPACES MJC EVIAN", tels qu'ils sont joints au présent rapport,

—► la justification de nos appréciations,

—► les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le mode d'évaluation des engagements de retraite décrit à la note "évaluation" de l'annexe.

Nous avons examiné le processus de détermination par la direction des hypothèses utilisées et leur mise en œuvre. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à THONON LES BAINS,
le 18 mai 2015

Eric DECURNINGE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Decurninge', written over a vertical line that extends from the name above.

Commissaire aux comptes

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		59 460	6,11	64 202	7,33	(4 742)	-7,39
Concessions brevets et droits similaires		909	0,09	40		869	N/S
LOGICIEL INFORMATIQUE		24 032	2,47	24 311	2,78	(279)	-1,15
AMORT.LOGICIEL		(23 123)	-2,38	(24 271)	-2,77	1 148	4,73
Constructions		3 042	0,31	6 664	0,76	(3 622)	-54,35
AGENC.AMENAG.BATIMENT		65 779	6,76	65 779	7,51		
AMORT.AGENC.EXTENSION		(62 737)	-6,45	(59 115)	-6,75	(3 622)	-6,13
Installations techniques, matériel et outillage		40 405	4,15	35 513	4,06	4 892	13,77
MATERIELS D'EQUIPEMENT		138 830	14,28	169 002	19,30	(30 172)	-17,85
MATERIELS D'ANIMATION		109 492	11,26	130 667	14,92	(21 174)	-16,20
AMORT.MAT EQUIPEMENT				(8 721)	-1,00	8 721	100,00
AMORT.MATERIEL EQUIPEMENT		(207 917)	-21,38	(255 435)	-29,17	47 518	18,60
Autres immobilisations corporelles		15 103	1,55	21 984	2,51	(6 880)	-31,30
AGENCEMENT AMENAGEMENT		400 309	41,16	408 490	46,65	(8 181)	-2,00
VEHICULE UTILITAIRE		72 500	7,45	72 500	8,28		
MATERIEL MOBILIER BUREAU		68 464	7,04	136 455	15,58	(67 992)	-49,83
AMORT.AAI DIVERS		(392 132)	-40,32	(398 935)	-45,55	6 803	1,71
AMORT MATERIEL TRANSPORT		(72 500)	-7,45	(72 500)	-8,28		
AMORT M.M.BUREAU		(61 537)	-6,33	(124 026)	-14,16	62 489	50,38
TOTAL III - Actif Circulant NET		913 043	93,89	811 530	92,67	101 514	12,51
Marchandises		17 800	1,83	15 270	1,74	2 530	16,57
STOCK DE MARCHANDISES		17 800	1,83	15 270	1,74	2 530	16,57
Avances & acomptes versés sur commandes		467	0,05	1 800	0,21	(1 333)	-74,07
FOURNISSEUR AVANCE ET ACOMPTE		467	0,05	1 800	0,21	(1 333)	-74,07
Créances clients et comptes rattachés		57 373	5,90	49 418	5,64	7 955	16,10
CLIENTS		29 401	3,02	30 389	3,47	(988)	-3,25
CLIENTS DOUTEUX		10 088	1,04	11 096	1,27	(1 009)	-9,09
CLIENTS, FAE		27 112	2,79	17 875	2,04	9 237	51,68
PROV.CREANCES DOUTEUSES		(9 228)	-0,95	(9 943)	-1,14	715	7,19
Autres créances		126 372	12,99	74 504	8,51	51 868	69,62
FRSEMBALLAGES		1 130	0,12	1 130	0,13		0,03
AVANCES ET ACOMPTE				750	0,09	(750)	-100,00
PRET au PERSONNEL		400	0,04	1 250	0,14	(850)	-68,00
INDEMNITES JOURNALIERES		10				10	
TAXE SUR SALAIRES		15 278	1,57	2 012	0,23	13 266	659,34
ETAT, PROD à RECEVOIR		81 530	8,38	45 227	5,16	36 303	80,27
DIV. PRODUIT A RECEVOIR		28 024	2,88	24 135	2,76	3 889	16,12
Valeurs mobilières de placement		267 788	27,54	263 953	30,14	3 835	1,45
CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU		78 705	8,09	77 814	8,89	891	1,15
LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION		165 926	17,06	163 529	18,67	2 398	1,47
TITRES CREDIT MUTUEL		23 157	2,38	22 610	2,58	547	2,42
Disponibilités		421 682	43,36	383 384	43,78	38 298	9,99
CREDIT MUTUEL		308 950	31,77	204 014	23,30	104 936	51,44
LA POSTE		95 710	9,84	162 568	18,56	(66 858)	-41,13
CREDIT MUTUEL ACTIVITES		2 706	0,28	1 300	0,15	1 406	108,15
CHEQUES RESTAURANT		2 847	0,29	1 465	0,17	1 382	94,33

**Le Commissaire
aux comptes**

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	262 423	26,98	211 997	24,21	50 426	23,79
Autres réserves	181 843	18,70	127 871	14,60	53 972	42,21
RESERVES PROJET ASSOCIATIF	181 843	18,70	127 871	14,60	53 972	42,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 797	5,94	53 972	6,16	3 825	7,09
Subventions d'investissement	22 783	2,34	30 154	3,44	(7 370)	-24,44
SUBV.EQUIPEMENT VILLE	190 239	19,56	192 116	21,94	(1 877)	-0,98
SUBV.EQUIP.INSCRIT.RESUL	(167 455)	-17,22	(161 962)	-18,49	(5 494)	-3,39
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	161 595	16,62	131 595	15,03	30 000	22,80
Provisions pour charges	161 595	16,62	131 595	15,03	30 000	22,80
PROVISION ENGAGEM.RETRAIT	161 595	16,62	131 595	15,03	30 000	22,80
TOTAL IV - Total des dettes	548 485	56,40	532 139	60,77	16 345	3,07
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 935	1,64	3 486	0,40	12 449	357,11
VIREMENTS INTERNES C.B.	91	0,01	35		56	161,80
VIREMENT INTERNE VIREMENT	15 844	1,63	3 451	0,39	12 393	359,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	201 754	20,75	212 115	24,22	(10 361)	-4,88
ARRHES/CAUTIONS RAJ-CIS	200 348	20,60	210 997	24,09	(10 648)	-5,05
PREPAIEMENTS CLIENTS	1 406	0,14	1 118	0,13	288	25,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 873	1,84	70 309	8,03	(1 297)	-1,85
FOURNISSEURS	139	0,01	57 154	6,53	(6 015)	-10,52
FRS, CHARGES à PAYER	17 873	1,84	13 155	1,50	4 718	35,86
Dettes fiscales et sociales	198 777	20,44	178 577	20,39	20 199	11,31
REMUNERATIONS DUES	1 240	0,13	3 299	0,38	(2 059)	-62,42
PROV° CONGES PAYES GLOBAL	58 686	6,03	46 812	5,35	11 874	25,37
URSSAF	51 319	5,28	50 673	5,79	646	1,28
CAISSE DE RETRAITE et PREVOYAN	36 143	3,72	32 352	3,69	3 791	11,72
MUTUELLE RAJ CIS	3 391	0,35	2 714	0,31	677	24,95
CH.SOCIALES SUR C.PAYES	24 241	2,49	22 597	2,58	1 644	7,27
INDEMNITES JOURNALIERES			2 257	0,26	(2 257)	-100,00
ETAT, IMPOT SOCIETE	322	0,03	391	0,04	(69)	-17,65
UNIFORMATION - AGEFOS PME	14 523	1,49	8 989	1,03	5 533	61,55
AMALLIA	4 147	0,43	3 730	0,43	417	11,17
CH.FISCALES SUR C.PAYES	4 766	0,49	4 763	0,54	2	0,05
Autres dettes	4 512	0,46	2 616	0,30	1 896	72,46
INDEMNITE JOURNALIERE	1 960	0,20			1 960	
FOND AIDE AUX JEUNES CAF	2 287	0,24	2 287	0,26		
TAXE DE SEJOUR NEUVECELLE	108	0,01	138	0,02	(30)	-21,99
TAXE DE SEJOUR EVIAN	137	0,01	191	0,02	(54)	-28,14
CREDITEUR DIVERS	20				20	
Produits constatés d'avance	58 495	6,01	65 036	7,43	(6 541)	-10,06
PRODUITS CONT.AVANCE	58 495	6,01	65 036	7,43	(6 541)	-10,06
TOTAL DU BILAN PASSIF	972 503	100,00	875 731	100,00	96 772	11,05

**Le Commissaire
aux comptes**

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	890 442	831 749	755 087
	Production vendue (Services)	1 316 495	1 279 510	1 138 646
	Montant net du chiffre d'affaires	2 206 936	2 111 260	1 893 733
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	412 947	385 243	410 600
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	65 932	30 223	27 299
	Autres produits	15 159	16 555	18 904
	Total des produits d'exploitation	2 700 975	2 543 281	2 350 535
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements	345 963	336 067	304 554
	Variation de stock	(4 919)	(1 418)	(1 113)
	Autres achats et charges externes	747 253	754 820	707 583
	Impôts, taxes et versements assimilés	80 630	88 681	96 360
	Salaires et traitements	1 047 775	925 815	905 234
	Charges sociales du personnel	377 139	355 834	332 972
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	30 570	34 734	41 324
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations				
- sur actif circulant	738	567	2 416	
Dotations aux provisions				
Autres charges	8 744	5 600	3 486	
Total des charges d'exploitation	2 633 894	2 500 701	2 392 816	
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 081	42 581	(42 281)	

**Le Commissaire
aux comptes**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT D'EXPLOITATION		67 081	42 581	(42 281)
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 289	4 228	2 359
	Total des produits financiers	3 837	4 831	2 631
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		4	
	Total des charges financières		4	
RESULTAT FINANCIER		3 837	4 827	2 631
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		70 917	47 408	(39 650)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges	6 692 18 890 2 995	22 399 11 844	3 274 21 944
	Total des produits exceptionnels	28 577	34 242	25 218
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	17 11 359 30 000	1 034 72 26 182	14 298 1 482 24 834
	Total des charges exceptionnelles	41 376	27 288	40 614
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		(12 799)	6 955	(15 395)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		322	391	
TOTAL DES PRODUITS		2 733 389	2 582 355	2 378 384
TOTAL DES CHARGES		2 675 592	2 528 383	2 433 429
RESULTAT DE L'EXERCICE		57 797	53 972	(55 045)

**Le Commissaire
aux comptes**

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **972 503** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 733 389** euros
 - un total charges de **2 675 592** euros
 - dégage un bénéfice de **57 797** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2014**
- finit le **31/12/2014**
- et a une durée de **12** mois.

**Le Commissaire
aux comptes**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le Conseil d'Administration de **ASSOCIATION ESPACES M.J.C EVIAN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **972 503** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 733 389** euros et un total **charges** de **2 675 592** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **57 797** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**.

Il a une durée de **12** mois.

**Le Commissaire
aux comptes**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evaluation

Compte tenu du taux de l'argent à la baisse ces dernières années voire une incidence déflationniste, nous avons modifié le paramètre du taux d'actualisation de 3% à 0,50% dans la détermination de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Ce changement est le seul apporté dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation.

Dans le cadre des nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations en application des règlements

CRC 2002-10 et 2003-07, sur les amortissements et les dépréciations.

L'Association a maintenu l'application du calcul des amortissements selon la méthode d'usage.

Dans le cadre du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

L'ASSOCIATION a pris l'orientation de porter à l'actif tout élément dont la valeur significative serait à immobiliser et de sortir le composant antérieur par la détermination de sa valeur actuelle en rapport à la valeur du bien acquis.

En matière d'engagement de retraite, et en tenant compte des entrées et sorties du personnel, la dette

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

actuarielle ressort à la somme de 161 595 €.

En application du règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000, les passifs sont comptabilisés, lorsqu'une obligation envers un tiers est probable et qu'elle se traduira par une sortie de trésorerie sans contrepartie.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Constructions 30 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier de bureau 5 ans

**Le Commissaire
aux comptes**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, serait effectuée si cette

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute était supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Le Commissaire aux comptes

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Nous vous informons que les *contributions volontaires* ne font pas l'objet de comptabilisation mais d'une mention dans l'Annexe comptable.

Les postes ne faisant pas l'objet d'une comptabilisation, sont :

I) REMUNERATION

La prise en charge de la rémunération du poste de Directeur (salarié de "Les M.J.C en Rhône-Alpes, Fédération régionale"), et des frais de gestion de l'organisme, par la Commune d'Evian.

Au cours de l'exercice 2014, le coût de la prestation ressort à la somme de 83 861 €.

II) IMMEUBLES MISE à DISPOSITION GRATUITE.

L'Association bénéficie de locaux appartenant à la ville pour ce qui concerne les activités culturelles, ainsi que la Galerie 29.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces immeubles sont sis à Evian.

- Galerie 29, rue nationale, la contribution volontaire annuelle évaluée à la somme de 1 844 €.

- M.J.C, 4, avenue de Noailles, la contribution volontaire annuelle à la somme de 9 030 €.

Les valeurs fournies par la Collectivité locale correspondent aux valeurs locatives des éléments mentionnés ci-dessus.

IV) IMMEUBLE BASE CANOE - KAYAK.

**Le Commissaire
aux comptes**

Pour la base de Canoë - Kayak, la valeur est évaluée à la somme de9 312.00 €.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	24 311		3 306		3 585
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 311		3 306		3 585

CORPORELLES						
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	65 779				65 779
	Instal technique, matériel outillage industriels	299 668		19 174		70 521
	Instal., agencement, aménagement divers	408 490		3 046		11 227
	Matériel de transport	72 500				
	Matériel de bureau, mobilier	136 455		676		68 668
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	982 892		22 896		150 416

**Le Commissaire
aux comptes**

FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

	TOTAL	1 007 203		26 202		154 001
						879 405

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	24 271	2 437	3 585	23 123
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 271	2 437	3 585	23 123
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	59 115	3 622		62 737
Instal technique, matériel outillage industriels	264 155	13 908	70 146	207 917
Autres Instal., agencement, aménagement divers	398 935	4 424	11 227	392 132
Matériel de transport	72 500			72 500
Matériel de bureau, mobilier	124 026	6 179	68 668	61 537
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	918 731	28 133	150 041	796 822
TOTAL	943 002	30 570	153 627	819 945

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	131 595	30 000		161 595
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	131 595	30 000		161 595
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	9 943	738	1 453	9 228
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 943	738	1 453	9 228
TOTAL GENERAL		141 538	30 738	1 453	170 823
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		738 30 000	1 453	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

**Le Commissaire
aux comptes**

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	10 088	10 088	
	Autres créances clients	56 514	56 514	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10	10	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	15 278	15 278	
	Divers	81 530	81 530	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	29 154	29 154	
Charges constatées d'avances	21 562	21 562		
TOTAL DES CREANCES		214 535	214 535	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

**Le Commissaire
aux comptes**

31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	15 935	15 935	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 012	69 012	
	Personnel et comptes rattachés	59 926	59 926	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 094	115 094	
	Impôts sur les bénéfices	322	322	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 435	23 435	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes	4 512	4 512	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	58 495	58 495		
TOTAL DES DETTES		346 731	346 731	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des Produits à recevoir		136 677
Autres créances clients <i>CLIENTS, FAE</i>	27 112	27 112
Autres créances <i>INDEMNITES JOURNALIERES</i> <i>ETAT, PROD à RECEVOIR</i> <i>DIV. PRODUIT A RECEVOIR</i>	10 81 530 28 024	109 564

**Le Commissaire
aux comptes**

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Charges à payer		105 566
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 873
<i>FRS, CHARGES à PAYER</i>	<i>17 873</i>	
Dettes fiscales et sociales		87 693
<i>PROV° CONGES PAYES GLOBAL</i>	<i>58 686</i>	
<i>CH.SOCIALES SUR C.PAYES</i>	<i>24 241</i>	
<i>CH.FISCALES SUR C.PAYES</i>	<i>4 766</i>	

**Le Commissaire
aux comptes**

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2014	31/12/2013	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	21 562	23 202	(1 640)	-7,07
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	21 562	23 202	(1 640)	-7,07

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2014
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			58 495
Proratisation cotisations activités		58 495	
			Le Commissaire aux comptes
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			58 495

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du Chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 206 936
Production vendue Biens		890 442
RECETTE RESTAURANT	819 862	
RECETTE BOISSONS	70 108	
DISTRIBUTEUR	472	
Production vendue Services		1 316 495
LOYER RESIDENT	327 074	
APL CAF SUR LOYER RAJ	2 695	
FORFAIT HOTELIER	1 840	
NUITEES	463 359	
MACHINE A LAVER	1 752	
SECHE LINGE	896	
LINGERIE	310	
ANIMATION	116 939	
ANIMATIONS GROUPE	9 148	
COTISATION ACTIVITE	350 191	
RECETTE TELEPHONE	7	
RECETTE CONNIXION INTERNET	126	
LOCATION SALLE	29 216	
TRANSFERT MINIBUS	1 819	
FACT PERSONNEL DE SERVICE	405	
FOYER JEUX	496	
DONS	91	
PROD TIERS FINANCEUR PLAQUETTE	6 000	
COMMISSION SUR OEUVRE VENDUE	4 130	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 206 936
Chiffre d'affaires FRANCE		2 206 936
RECETTE RESTAURANT	819 862	
RECETTE BOISSONS	70 108	
DISTRIBUTEUR	472	
LOYER RESIDENT	327 074	
APL CAF SUR LOYER RAJ	2 695	
FORFAIT HOTELIER	1 840	
NUITEES	463 359	
MACHINE A LAVER	1 752	
SECHE LINGE	896	
LINGERIE	310	
ANIMATION	116 939	
ANIMATIONS GROUPE	9 148	
COTISATION ACTIVITE	350 191	
RECETTE TELEPHONE	7	
RECETTE CONNIXION INTERNET	126	
LOCATION SALLE	29 216	
TRANSFERT MINIBUS	1 819	
FACT PERSONNEL DE SERVICE	405	
FOYER JEUX	496	
DONS	91	
PROD TIERS FINANCEUR PLAQUETTE	6 000	
COMMISSION SUR OEUVRE VENDUE	4 130	

**Le Commissaire
aux comptes**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Etat exprimé en euros		31/12/2014	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures			4	
	Professions intermédiaires				
	Employés			24	
	Ouvriers				
	TOTAL			28	

Le Commissaire
aux comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des produits exceptionnels		28 577
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 692
<i>PRODUIT EXCEPTIONNEL</i>	<i>1 943</i>	
<i>FRAIS DEDIT CONDIT.VENTES</i>	<i>4 749</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18 890
<i>PROD. CESSION ELEM. ACTIF</i>	<i>7 850</i>	
<i>QUOTE PART SUBV INVEST.</i>	<i>10 690</i>	
<i>AUTRES PROD EXCEPTIONNELS</i>	<i>350</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 995
<i>TRANSFERT DE CH.EXPLOITATION</i>	<i>2 995</i>	
Total des charges exceptionnelles		41 376
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		17
<i>PENALITES ET MAJORATIONS DE RE</i>	<i>17</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		11 359
<i>VNC ACTIF CORPOREL CEDE</i>	<i>374</i>	
<i>CHARGE EXCEPTIONNELLE</i>	<i>10 985</i>	
Dotations exceptionnelles aux amortissements		30 000
<i>DOTATION EXCEP.AUX CPTES</i>	<i>30 000</i>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(12 799)

**Le Commissaire
aux comptes**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2014

REMBOURSEMENT FORMATIONS	
AVANTAGES EN NATURE DU PERSONNEL	
REMBOURSEMENT SINISTRES	2 995
REGULARISATIONS COTISATIONS SOCIALES	
	Le Commissaire aux comptes
TOTAL	2 995

ESPACES MJC EVIAN

4 avenue Anna de Noailles

74500 EVIAN LES BAINS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014

ESPACES MJC EVIAN
4 Avenue Anna de Noailles
74500 EVIAN LES BAINS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2014**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.1 Subvention versée par la Mairie d'EVIAN LES BAINS

Membre concerné :


Mairie d'EVIAN LES BAINS, représentée par Monsieur le Maire, Marc FRANCINA

Modalité :

La Mairie d'EVIAN LES BAINS a octroyé à votre association une subvention d'un montant de 308 126 €.

Fait à THONON LES BAINS,
le 18 mai 2015

Eric DECURNINGE



Commissaire aux comptes